



DEMANDE DE DEROGATION DE TONNAGE AUTORISANT LES VEHICULES DE + DE 5 TONNES JUSQU'À 26 TONNES MAXIMUM SELON LES CONDITIONS.

DEMANDE A FAIRE 7 JOURS AVANT PAR MAIL

police.municipale@bagnolsenforet.fr

Cette demande n'a aucune valeur de dérogation ni d'autorisation, seul l'arrêté municipal transmis vaut accord et devra être présenté obligatoirement lors du contrôle de la police municipale.

DEMANDEUR / SOCIETE	POUR LE COMPTE DE (localisation du chantier)
NOM :	Nom et prénom :
ADRESSE :	Adresse :
TEL :	Tel :
MAIL :	N° autorisation (DP, PC ou PA) :

SOLLICITE UNE AUTORISATION EXCEPTIONNELLE DE FAIRE CIRCULER SUR UNE VOIE COMMUNALE ET AU-DELA DU TONNAGE AUTORISE DE 5 TONNES LES VEHIVULES SUIVANTS :

TYPE/IMMATRICULATION	PTAC	TYPE / IMMATRICULATION	PTAC
POINT DE DEPART :		POINT D'ARRIVEE :	

OBJET DE LA DEMANDE (matériaux, béton...) _____

PERIODE(MAX 1 MOIS RENOUVELABLE SUR DEMANDE) du _____ au _____

CADENCE DES PASSAGES (PREVISION) _____ par jour ou _____ par semaine.

1-DECLARE être assuré que le transporteur bénéficiaire d'une autorisation exceptionnelle de circuler, reste responsable des accidents de toute nature et des dégradations.

2. M'ENGAGE à :

- supporter les frais de remise en état de la chaussée, des dépendances des voies et des parties endommagées - assurer pendant la durée de l'autorisation une surveillance de la chaussée, des dépendances et parties privatives
- procéder au nettoyage de la chaussée pendant les travaux.
- procéder ou faire procéder par une entreprise agréée, à toutes les réparations des dégradations apparentes, ou sur simple demande des services municipaux.

« LU ET APPROUVE par le demandeur »

LE :

SIGNATURE :



1 Place de l'hôtel de Ville - 83608 BAGNOLS-EN-FORÊT CEDEX
04 94 40 31 50 mairie@bagnolsenforet.fr www.bagnolsenforet.fr



APPELLATIONS DES CHEMINS	DELIMITATION DES CHEMINS	POIDS MAXI EN TONNE AUTORISÉ
De Maupas	De la RD47 croisement Route du Muy/Maupas jusqu'à la Rte de St-Paul	26 selon sens
De Bargemon	RD47 jusqu'à la barrière DFCI du Plan Florent	26
De la Plaine	Chemin de Bargemon jusqu'au Chemin de Seillans	19
De Saint-Denis	Chemin de Bargemon jusqu'à l'intersection (Chemins des Granges / de Seillans) dont Chemin des Cigales	19
De Seillans	RD47 jusqu'au Chemin des Granges	19
Traverse de la Plaine	Chemin Saint-Denis jusqu'au Chemin de la Plaine	19
Traverse de Saint-Denis	RD47 jusqu'au Chemin de Saint-Denis	19
Chemin de Fournoue	Chemin de Saint-Denis jusqu'au Chemin de la Combe	19
De Tournoue	Chemin de Combe jusqu'au Chemin de Maupas	19
De la Combe	Chemin des Granges jusqu'à la limite des communes (Bagnols / St-Paul)	19
De la Rouquaire	Chemin de la Combe jusqu'au chemin de Maupas	19
De l'Abreufrage	Chemin de la Combe à Chemin de Maupas	19
De la Grande Bastide	Chemin de la Rouquaire jusqu'au Chemin de Maupas	19
Du Queyron	Chemin de Maupas jusqu'à hauteur de la RD4	19
Des Granges	Chemin de Maupas jusqu'à l'intersection Chemins de Saint-Denis / de la Combe	19
Du Plan des Granges	Chemin de Seillans jusqu'au Chemin de Maupas	19
Traverse de Maupas	RD47 jusqu'au Chemin de Maupas	5
De Vauloube	Chemin de Maupas jusqu'à la RD4	19
Des Sources	RD4 jusqu'au Chemin de Vauloube	19
Des Crêtes	RD4 jusqu'au Chemin Plan Pinet	19
De Rousseau	jusqu'au des Coète5	19
Annexe Plan Pinet	Chemin des Crêtes jusqu'au Chemin Plan Pinet	19
Vallon des Tubières	Du Chemin Plan Pinet à la propriété privée B1709	19
De Plan Pinet	RD4 Jusqu'au quartier des Hubacs	19
Impasse des Tubières	Chemin de Plan Pinet à la propriété privée B1827 + Chemin des Tubières jusqu'à la propriété B1311	19
Des Rouvières	RD4 jusqu'au Chemin Plan Pinet	19
Traverse des Rouvières	RD4 jusqu'au Chemin des Rouvières	19
De Saint-Antoine	Bd du Rayol / Chemin de la Baumette à la Chapelle Saint-Antoine	5
Des Culasses	Chapelle Saint-Antoine la propriété privée C635	5
Du Cannet	Chemin Saint-Antoine jusqu'à la RD 4	5
Des Pradons	Chemin du Cannet jusqu'à la propriété privée C 921	5
De l'Adrech	Chemin Saint-Antoine à la RD4	5
De la Baumette	Chemin Saint-Antoine jusqu'à la RD4	5
Des Escolles	Montée de Ste Anne à la RD4	5
Des Mérianes	RD4 à la propriété privée D430	
De Salette	RD47 (pr 0+160) à la RD47 (pr 0+605)	5
Des Meules	RD47 au cimetière communal	19
De Bayonne	Chemin des Meules au « Castel de Bayonne » D N°55	19
Des Cigarières	Chemin des Meules à la cuve DFCI « BFT03 »	19
Des Clos	RD4 jusqu'à la Montée de Ste-Anne	19